



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TERT-BUTYL METHYL ETHER

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	TERT-BUTYL METHYL ETHER
Numéro du produit	3485
Synonymes; marques commerciales	TERTIARY BUTYL METHYL ETHER, MTBE, DYNALAF, ETHER METHYLE TERT BUTYLIQUE HP, DYNALAF HP-MTBE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452786-27-XXXX
Numéro CAS	1634-04-4
Numéro index UE	603-181-00-X
Numéro CE	216-653-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif pour carburant. Industrie solvant Industrial Pharmaceuticals Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	3485

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

TERT-BUTYL METHYL ETHER

Numéro CE 216-653-1

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.

Mentions de mise en garde
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit	TERT-BUTYL METHYL ETHER
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452786-27-XXXX
Numéro index UE	603-181-00-X
Numéro CAS	1634-04-4
Numéro CE	216-653-1

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer un essoufflement similaire à celui de l'asthme.
Ingestion	Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
Contact cutané	Irritation cutanée.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

TERT-BUTYL METHYL ETHER

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Oxydes des substances suivantes: Carbone. Le produit est très inflammable.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante. Les citernes et autres conteneurs doivent être mis à la terre.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas utiliser des conteneurs faits des matériaux suivants: Plastics

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

TERT-BUTYL METHYL ETHER

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 357 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme : 5100 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 53.6 mg/m ³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 178.5 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 214 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3570 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 7.1 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 5.1 mg/l - Sediment; 23 mg/l - Eau de mer; 0.26 mg/l - rejet intermittent; 4.72 mg/l - Sédiments (eau douce); 23 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 1.17 mg/kg - Sol; 1.43 mg/kg - STP; 71 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. EN 166

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Caoutchouc nitrile. l'épaisseur du gant 0.4mm EN 374

Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Défense de manger, de fumer ou de placer des fontaines à eau à proximité de la zone de travail.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.

TERT-BUTYL METHYL ETHER

Odeur	Hydrocarbures.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-109°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	55°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	-28°C Creuset fermé Setaflash.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: ~2.5 Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: ~15.1
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	245 mm Hg
Densité de vapeur	3
Densité relative	0.74 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	: -0.8 - 1.33
Température d'auto-inflammabilité	~460°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	0.3 mPa s @ 25°C
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	88.15
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

TERT-BUTYL METHYL ETHER

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Oxygène. Matières comburantes. Bases fortes. Acides. Plastics

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Oxygène. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Oxydants puissants. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 2 000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 85,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 85,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

TERT-BUTYL METHYL ETHER

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Organes cibles Peau Foie Reins

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 574 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 472 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 491 mg/l, Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage : -0.8 - 1.33

TERT-BUTYL METHYL ETHER

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes. Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.
Tension de surface	18.1 mN/m @ 40°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
--	--

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Non applicable.
-------------------------------	-----------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques. Déchets classés comme déchets dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	2398
N° ONU (IMDG)	2398
N° ONU (ICAO)	2398
N° ONU (ADN)	2398

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ÉTHER MÉTHYL tert-BUTYLIQUE
Nom d'expédition (IMDG)	ÉTHER MÉTHYL tert-BUTYLIQUE
Nom d'expédition (ICAO)	METHYL tert-BUTYL ETHER
Nom d'expédition (ADN)	ÉTHER MÉTHYL tert-BUTYLIQUE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

TERT-BUTYL METHYL ETHER

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ADN) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

TERT-BUTYL METHYL ETHER

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Dossiers d'enregistrement REACH

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	02/08/2018
Numéro de version	3.000
Remplace la date	23/11/2016
Numéro de FDS	3485

TERT-BUTYL METHYL ETHER

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée.
Signature	Jitendra Panchal



Scénario d'exposition Manufacture of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	TERT-BUTYL METHYL ETHER
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452786-27-XXXX
Numéro CAS	1634-04-4
Numéro CE	216-653-1
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de substance
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Manufacture of substance

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	La substance est l'unique structure. Principalement hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.25
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 290000
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.4
 Quantité quotidienne par site: 386667 kg
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 116000

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 99%. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Manufacture of substance

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Mesures de management du risque

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

, ou:

Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.



Scénario d'exposition Formulation

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	TERT-BUTYL METHYL ETHER
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452786-27-XXXX
Numéro CAS	1634-04-4
Numéro CE	216-653-1
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation de préparations

Salarié

Formulation

Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
	PROC5 Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
	PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
	PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	La substance est l'unique structure. Principalement hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.57
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 659000
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.05
 Quantité quotidienne par site: 109833 kg
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 32950

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
------------	---

Formulation

Eau technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 99%. empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.

terre non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. formuler dans des capacités de mélange closes ou ventilées. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Remplissage de barils et petits paquets Utiliser des pompes à tambour. Remplir les conteneurs/canettes dans des stations spéciales de remplissage avec extraction d'air. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Mesures de management du risque

Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
, ou:

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

Formulation

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.



Scénario d'exposition Use as intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	TERT-BUTYL METHYL ETHER
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452786-27-XXXX
Numéro CAS	1634-04-4
Numéro CE	216-653-1
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as intermediate
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as intermediate

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	La substance est l'unique structure. Principalement hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.01
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 8030
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Quantité quotidienne par site: 26767 kg
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 8030

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.000008
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 90%
terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

Use as intermediate

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. formuler dans des capacités de mélange closes ou ventilées. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Mesures de management du risque

Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
, ou:
porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.



Scénario d'exposition

Use as a process solvent or extraction agent

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	TERT-BUTYL METHYL ETHER
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452786-27-XXXX
Numéro CAS	1634-04-4
Numéro CE	216-653-1
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a process solvent or extraction agent
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
--	--

Salarié

Use as a process solvent or extraction agent

Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
	PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
	PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
	PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
	PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	La substance est l'unique structure. Principalement hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 2010
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.3
 Quantité quotidienne par site: 1834 kg
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 603

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 120 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.000008
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 99%
terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

Use as a process solvent or extraction agent

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. formuler dans des capacités de mélange closes ou ventilées. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Mesures de management du risque

Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
, ou:

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use as a process solvent or extraction agent

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.



Scénario d'exposition Distribution

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	TERT-BUTYL METHYL ETHER
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119452786-27-XXXX
Numéro CAS	1634-04-4
Numéro CE	216-653-1
Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 sds@univar.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de substance ERC2 Formulation de préparations
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2 Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3 Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Distribution

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	La substance est l'unique structure. Principalement hydrophobe Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.57
 Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 659000
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 1
 Quantité quotidienne par site: 1805479 kg
 tonnage annuel du site (tonnes/année): 659000

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 99%
terre	non indispensable - pas de rejet direct dans le sol

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Distribution

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Mesures de management du risque

Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.

, ou:

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Échantillon de process

Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 15 minutes.

, ou:

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.